



Lettre d'information aux 415 membres et représentants régionaux d'ARTUS du coordinateur principal de la certification Karl Büchel et de son adjointe Christina Giesch, Worblaufen, 12.9.18

Chers gestionnaires forestiers

J'aimerais de tout cœur vous remercier pour la bonne et efficace organisation des audits externes en mars et juin 2018. Mes remerciements vont aussi aux collaborateurs des groupes régionaux WaldAG/ WaldLU/ARCF/BWSO/ZH-SH/BWB/SELVA.

De plus, les 48 organisations auditées (audits externes) ont donné une très bonne image de la gestion forestière suisse et ont pu démontré que nous pouvons satisfaire aux exigences du standard générique suisse en gestion forestière (FM) de FSC®. Les trois auditeurs ont félicité tous les participants, même si quelques déviations ont été constatées que nous nous devons d'améliorer.

Les cinq points suivants doivent être améliorés :

1) Utilisation du logo FSC et du numéro de certification FSC 100% TUVDC-FM/COC-300015

Toute utilisation des logos FSC doit être approuvée par le coordinateur principal de certification (gm@bernerwald.ch) et des représentants régionaux d'ARTUS. Celui qui ne se tient pas à cette règle déclenche une DAC majeure (demande d'action corrective majeure dans le système ARTUS) qui nous oblige de couper court aux utilisations intempestives et à effectuer des contrôles dans un délai de trois mois. Nous avons eu des utilisations non conformes chez 6 des 48 membres audités, donc environ 13% : c'est trop !

Veillez noter:

- Pas d'utilisation spontanée de nouveaux logos.
- Vérifiez les décomptes d'usine, car vous êtes responsables de la bonne déclaration du certificat (FSC 100% TUVDC-FM/COC-300015)
- Lors de vente pour des tiers (propriétaires privés certifiés), veuillez contrôler que le propriétaire est véritablement certifié et membre d'ARTUS.

Pour cette raison, nous devons contrôler un échantillonnage de factures, notamment des décomptes usine d'ici au 5 octobre.

2) Conventions manquantes avec le groupe ARTUS

Dans la région ZH/SH, il n'existe pas de contrats avec les propriétaires forestiers privés. Ceux-ci sont toutefois obligatoires selon la norme FSC et notre manuel de gestion interne. Une DAC mineure a été levée, car aucune autre région n'a présenté ce problème. ARTUS souhaite régler ce problème encore cette année. Il faut donc obtenir les signatures nécessaires, l'absence de cette formalité (A301-06M-Convention-RMU-FMU) sera considérée comme démission.



3) Un set de secours en cas de fuite d'huile sur chaque machine

Dans chaque dépôt et à chaque place de travail des mesures contre les fuites de liquides nocifs pour l'environnement doivent pouvoir être pris immédiatement. Pour cette raison, il faut disposer d'un set de secours en cas de fuite d'huile (bacs, nattes, granulés, etc) sur chaque machine. Cette mesure vaut également pour des entreprises privées travaillant dans des forêts certifiées. La présence de tels sets au dépôt forestier, chez les pompiers ou des entrepôts n'est pas suffisante. Chaque véhicule et machine doit disposer d'un set en cas de fuite d'huile.

Lors des audits 2018, 3 triages (6%) n'avaient rien du tout – nous nous devons d'améliorer cette situation.

Conseil :

La meilleure méthode sont des coussins intégrés dans des bacs (env. 45cm x 45cm), qui peuvent être placés dans la cabine du conducteur dans un sac poubelle avec une paire de gants jetables. www.oread.ch proposera dès l'automne 2018 un tel set de secours pour les forestiers.

4) Solution de branche documentée

Toute entreprise comptant 10 employés ou plus (les saisonniers et temps partiels comptent aussi comme employés), la solution de branche doit être remplie complètement.

- Nous nous questionnons si une entreprise de 3-9 employés qui a un système de sécurité simplifié protège suffisamment ses employés contre les accidents?
- Le groupe de certification ARTUS souhaite que l'objectif d'avoir un minimum d'accident et de réduire la peine des concernés soit régulièrement réévalué.
- Le chef d'entreprise est rapidement pris à partie lors d'un accident grave. Comment pourra-t'il démontrer qu'il a rempli son devoir de chef et ne porter qu'une responsabilité limitée s'il n'a pas été impliqué dans l'accident ?

Nous avons reçu les observations suivantes des auditeurs en 2018 :

- La transition vers la nouvelle solution de branche n'a pas été complètement faite
- Pas de documentation des audits de sécurité
- Pas d'objectifs de sécurité pour 2018 (constaté 5 fois)
- Pas de statistique d'accident (même en cas de l'absence d'un accident grave)
- Pas de cahier des charges/description de poste
- Pas d'analyse des dangers
- Port des EPI, visibilité
- Pas de trousse de secours dans le parterre de coupe

Suite au rapport d'audit, le comité d'ARTUS a développé un aide-mémoire au sujet de la sécurité pour tous. Les gestionnaires de groupe, en particulier, Christina Giesch, ont développé l'aide-mémoire, A-103-04Md, pour le groupe ARTUS qui donne des indications précises des exigences minimales en matière de sécurité.



5) Vieux imprimés avec le logo FSC

Dans une organisation, les auditeurs ont trouvé une brochure avec l'ancien logo FSC. Si vous avez des imprimés ou des bâches avec l'ancien logo FSC, veuillez en informer votre responsable régional de la certification afin de trouver une solution. Des solutions de transition peuvent être trouvées.

Bilan des audits externes 2018

Selon les auditeurs de DIN CERTCO les **forces** sont:

- Il y a une volonté de se confronter aux questions économiques, écologiques et sociales de la gestion forestière
- Une organisation professionnelle avec du personnel qualifié existe à tous niveaux
- Un bon manuel de gestion du groupe
- Un lien fort avec la forêt, respectivement de la propriété
- La santé et la sécurité au travail revêt une grande importance

Les faiblesses suivantes, constatées les années précédentes, n'ont plus été mentionnées par DIN CERTCO:

- Dans certains cas, l'implication du gestionnaire forestier pour la certification n'était pas donnée.
- Le processus de certification n'est pas toujours compris comme l'image que donne la gestion forestière.
- Le processus de certification n'est pas toujours compris comme une chance d'amélioration.
- Le potentiel de la certification n'est pas utilisé.

Meilleures salutations

Karl Büchel,
Coordinateur principal de la certification Artus

Christina Giesch
Coordinatrice de la certification Artus